

Préambule du Kitāb de Sībawayhi

Traduction : Djamel Eddine Kouloughli

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

{1-12} Chapitre de la connaissance de ce que sont les mots de l'arabe

Les mots sont nom, verbe et mot utilisé pour [exprimer] un sens [et] qui n'est ni nom ni verbe.

Quant au nom [c'est comme] *rağul* (homme), *faras* (jument) ou *ħā'it* (mur).

Quant aux verbes, ce sont des modèles tirés de la forme phonétique des [mots qui désignent les] événements [qui impliquent] les noms et qui ont été construits pour [exprimer] ce qui est passé, ce qui sera mais n'est pas encore, ou ce qui existe et ne s'est pas interrompu.

Quant à la construction de ce qui est passé [c'est comme] *dahaba* (il est parti), *sami'a* (il a entendu), *makuṭa* (il est demeuré) et *humida* (il a été loué). Quant à la construction de ce qui n'a pas encore eu lieu, c'est [comme] quand tu dis en ordonnant *iḏhab* (pars), *uqtul* (tue) ou *iḏrib* (frappe), ou en informant *yaqtulu* (il tuera), *yaḏhabu* (il partira), *yaḏribu* (il frappera) ou *yuqtalu* (il sera tué). Semblable est la construction de ce qui est et ne s'est pas interrompu lorsque tu informes.

Ce sont ces modèles qui ont été formés à partir de la forme phonétique des [mots qui désignent les] événements [qui impliquent] les noms, et ils présentent de nombreuses constructions qui seront détaillées [plus loin] si Dieu veut.

Quant aux événements [c'est] comme *al-ḏarb* (le fait de frapper), *al-ħamd* (le fait de louer) ou *al-qatl* (le fait de tuer).

Quant à ce qui contribue au sens sans être ni nom ni verbe, [c'est] par exemple *tumma* (puis), *sawfa* (particule du futur), *wāw al-qasam* (par-

ticule de serment), *lām al-'iḏāfa* (préposition de génitivisation) et les choses de ce genre.

{1-13} Chapitre des états des finales de mots en arabe

Elles peuvent se présenter selon huit états : [comme les voyelles flexionnelles] [-a] (*naṣb*), [-i] (*ḡarr*), [-u] (*raf'*), ou zéro (*ḡazm*), ou [comme les voyelles lexicales] [a] (*fath*), [u] (*ḡamm*), [i] (*kasr*) ou l'absence de voyelle (*waqf*).

Ces huit états se ramènent phonétiquement à quatre types : en effet la flexion en [-a] est phonétiquement identique à la voyelle lexicale [a], et il en est de même de la flexion en [-i] et de la finale lexicale en [i], de la flexion en [-u] et de la finale lexicale en [u] ainsi que de la flexion zéro et de l'absence de voyelle lexicale finale.

Je ne t'ai donc cité huit états que pour établir une différence entre ce qui est affecté par une de ces quatre [marques] en raison de ce que provoque un régissant – et qui sont toutes susceptibles de s'en séparer – et ce qui comporte [ces marques] dans sa construction et ne s'en sépare jamais, sans qu'en soit responsable aucun des régissants qui ont un effet phonétique sur la [dernière] consonne du mot, qui est la consonne porteuse du cas.

Ainsi donc les flexions en [-u], [-i], [-a] et [-∅] sont propres aux consonnes porteuses de cas. Ces consonnes caractérisent les noms de plein statut ainsi que les verbes ressemblant aux noms d'agents, verbes auxquels sont préfixés les quatre augments : [-], [t-], [y-] et [n-] comme quand tu dis : *'af'alu 'anā* (je fais, moi), *taf'alu 'anta 'aw hiya* (tu fais, toi ou elle fait, elle), *yaf'alu huwa* (il fait, lui) et *naf'alu nahnu* (nous faisons, nous).

La flexion en [-a] dans les noms [est comme] : *ra'aytu zayd-a-n'* (j'ai vu Zayd <acc.>), la flexion en [-i] [comme] *marartu bi-zayd-i-n* (je suis passé près de Zayd <gén.>) et la flexion en [-u] [comme] *hādā zayd-u-n* (voici Zayd <nom.>). Il n'y a pas de flexion zéro dans les noms en raison

de leur plein statut et du fait qu'ils peuvent prendre le *tanwīn* car si ce dernier disparaît, [les locuteurs] n'associent pas au nom sa disparition et celle de la voyelle [finale].

La flexion en [-a] dans le « verbe ressemblant » [c'est comme] : *lan yaf'al-a* (il ne fera point), la flexion en [-u] : *sa-yaf'al-u* (il fera), et la flexion en [-∅] : *lam yaf'al*. Il n'y a pas dans les verbes ressemblants de flexion en [-i], de même qu'il n'y a pas dans les noms de flexion [-∅] car la flexion en [-i] appartient au génitif, lequel alterne avec le *tanwīn*. Or il n'y a rien de tel dans ces verbes. En effet, ils ne ressemblent aux noms d'agents [que] en ce sens que tu dis *'inna 'abda llāhi la-yaf'alu* (en vérité Abd Allah fait bel et bien [telle chose]), ce qui équivaut au fait de dire *la-fā'ilun* ([est] bel et bien faisant), si bien que c'est comme si tu avais dit *'inna zaydan la-fā'ilun* (en vérité Zayd [est] bel et bien faisant) du point de vue du sens visé. Le [préfixe] [la-] [de corroboration] s'y ajoute donc tout comme il s'ajoute au nom alors que ce préfixe ne peut s'ajouter au verbe [de type] *fa'ala* (il a fait). De même tu dis *sa-yaf'alu dālika* (il fera cela) et *sawfa yaf'alu dāka* (il fera cela) en ajoutant à ces verbes ces deux particules pour modifier le sens tout comme tu ajoutes [l'article] [al-] aux noms pour les définir.

Ce qui te montre qu'il ne s'agit pas de noms, c'est que si tu les mettais dans des contextes nominaux, cela ne passerait pas. Ne vois-tu pas que si tu disais *'inna yaḍriba ya'tinā* (en vérité il-frappe vient à nous) et des choses de ce genre, cela ne constituerait pas un énoncé ! Cependant [ces verbes] ressemblent aux noms parce qu'ils partagent quelque chose au niveau du sens, comme tu le verras en temps voulu, et parce qu'ils acceptent le préfixe [la-] [de corroboration] : Dieu, qu'il soit révééré, a dit *wa'inna rabba-ka la-yaḥkumu bayna-hum* (et en vérité Ton Dieu certes jugera entre eux) <Coran, s. 16, v. 124> c'est-à-dire *la-ḥākimun* (certes [sera] juge), et parce qu'ils peuvent être précédés par [les particules du futur] [sa-] et [sawfa] comme [l'article] [al-] précède le nom pour le définir.

Quant aux voyelles lexicales [a] (*fath*), [i] (*kasr*), [u] (*ḍamm*), ou l'absence de voyelle (*waqf*), elles caractérisent les noms qui ne sont pas de plein statut, lesquels ressemblent pour eux [les locuteurs Arabes] à ce qui n'est ni nom ni verbe et qui est seulement utilisé pour [exprimer] un sens comme *sawfa* (particule du futur) ou *qad* (déjà), aux verbes qui n'ont pas le comportement des ressemblants, et aux mots qui ne sont ni noms ni verbes et sont seulement utilisés pour [exprimer] un sens.

[On a] la voyelle lexicale [a] quand ils disent *ḥayṭa* (où), *'ayna* (où ?), ou *kayfa* (comment ?), la voyelle lexicale [i] dans *'ulā'i* (ceux), *ḥaḍāri* (attention !) et *badādi* (à chacun le sien !). La voyelle lexicale [u] [est] comme *ḥayṭu* (où), *qablu* (avant) et *ba'du* (après). Quant à l'absence de voyelle lexicale, [c'est] comme *man* (qui), *kam* (combien), *qaṭ* (assez) et *'id* (quand).

Quant à la voyelle lexicale [a] dans les verbes qui n'ont pas le comportement du ressemblant, [c'est comme] le fait qu'ils disent *ḍaraba* (il a frappé), et il en est ainsi de toute forme du verbe dont la valeur est *fa'ala*. Ils n'ont pas privé de voyelle la dernière consonne de *fa'ala* car il y a dans ces verbes une part de ce qu'il y a dans les ressemblants. Tu dis *hādā raḡulun ḍaraba-nā* (voici un homme [qui] nous a frappés) en qualifiant le nom indéfini au moyen du verbe qui se trouve alors dans la position du [nom d'agent] *ḍārib* quand tu dis *hādā raḡulun ḍāribun* (voici un homme frappant). Tu dis aussi *'in fa'ala fa'altu* (s'il fait, je fais) et le verbe a alors la valeur de *'in yaf'al 'af'al* (s'il fait, je fais). C'est donc un verbe comme le ressemblant en est un et il a bien la même distribution après *'in* (si). De même il apparaît dans la position des noms dans la qualification comme le fait le ressemblant. C'est pourquoi ils ne l'ont pas privé de voyelle finale tout comme ils n'ont pas privé de voyelle finale les noms qui ressemblent à ceux de plein exercice ni ceux parmi les noms de plein exercice qui dans certains contextes sont traités comme n'étant pas de plein exercice. Comme exemple du premier cas il y a *min 'alu* (d'en haut) auquel ils ont donné la voyelle finale [u] car il

arrive qu'ils disent *min* 'alīn (de haut <gén.>) avec le génitif. Quant au deuxième cas c'est [comme] quand tu dis *ibda' bi-hāqā'* 'awwalu (commence par cela d'abord) ou *yā ḥakamu* (Ô arbitre !).

Quant à l'absence de voyelle [c'est comme quand] ils disent *idrib* (frappe). Ils n'ont pas doté cette forme de voyelle car on ne peut s'en servir pour qualifier [un nom] et elle n'apparaît pas dans le même contexte que le ressemblant. Elle en est donc éloignée de la même manière que [les noms] *kam* (combien) et 'iḍ (quand) le sont des noms de plein statut. Il en va de même de toute base verbale qui a une valeur d'impératif.

La voyelle lexicale [a] dans les mots qui sont seulement utilisés pour [exprimer] un sens et ne sont ni des noms ni des verbes, [c'est comme quand] ils disent *sawfa* (particule du futur) et *tumma* (puis).

La voyelle lexicale [i] dans ces mots [c'est comme quand] ils disent avec les prépositions [bi-] (avec) et [li-] (pour) *bi-zaydin* (avec Zayd <gén.>) et *li-zaydin* (pour Zayd <gén.>).

La voyelle lexicale [u] dans ces mots [c'est comme dans] *munḍu* (depuis) pour ceux qui l'utilisent comme préposition, car elle a alors même statut que *min* (de) pour les jours.

Quant à l'absence de voyelle lexicale dans ces mots, [c'est comme quand] ils disent *min* (de), *hal* (est-ce que), *bal* (mais) et *qad* (déjà).

Il n'y a pas de voyelle lexicale [u] dans les verbes car il n'y a pas de troisième forme à part le ressemblant, et c'est donc selon ces deux valeurs [passé et impératif] que se construit tout verbe autre que le ressemblant.

Sache que si tu mets le [nom] singulier au duel, il s'y ajoute deux augmentations : le premier est le segment doux d'allongement qui est la consonne porteuse du cas et qui n'a ni voyelle ni *tanwīn* et qui est, au nominatif, un *alif* et non un *wāw* pour différencier le duel du pluriel construit selon le même procédé, et qui est, au génitif, un *yā'* précédé d'un [a] et non d'un [i] pour différencier le duel du pluriel construit

selon le même procédé. Il en va de même à l'accusatif : ils n'ont pas marqué l'accusatif au moyen d'un *alif* pour qu'il en soit comme du pluriel ; en outre, qu'il suive la forme du génitif est plus approprié car le génitif appartient en propre au nom et ne va pas au-delà alors que le nominatif peut se porter sur le verbe. Le premier est donc dominant et plus fort. Quand au second augment, c'est un [n] qui est comme une compensation de la privation de voyelle et de *tanwīn*. C'est donc le [n] et sa voyelle est [i], tu dis *humā l-raḡulāni* (ce sont les deux hommes <nom.>), *ra'aytu l-raḡulayni* (j'ai vu les deux hommes <acc.>) et *marartu bi-l-raḡulayni* (je suis passé près des deux hommes <gén.>).

Si tu pluralises [un nom] selon le procédé du duel, il s'y ajoute deux augmentations : le premier est le segment doux d'allongement et le second le [n]. L'état du premier en ce qui concerne l'absence de voyelle et de *tanwīn* et le fait qu'il s'agit de la consonne porteuse de la marque casuelle est analogue à celle du premier augment du duel, sauf qu'il s'agit ici d'un *wāw* précédé d'un [u] pour le nominatif, et pour le génitif et l'accusatif d'un *yā'* précédé d'un [i]. Son [n] a la voyelle [a] pour le différencier du [n] du duel, comme le segment doux, qui est la consonne porteuse du cas, est différent pour les deux. Tu dis donc *al-muslimūna* (les musulmans <nom.>), *ra'aytu l-muslimīna* (j'ai vu les musulmans <acc.>) et *marartu bi-l-muslimīna* (je suis passé près des musulmans <gén.>). C'est pourquoi ils donnent la voyelle [i] au [t] du pluriel pour le génitif et l'accusatif, car ils ont traité ce [t] qui est la consonne porteuse de la marque casuelle comme le *wāw* et le *yā'*, le *tanwīn* ayant même statut que le [n] parce que [ce suffixe] est pour le féminin l'équivalent du *wāw* et du *yā'* pour le masculin et ils lui ont donc fait subir le même traitement.

Sache que le duel, s'il affecte les verbes ressemblants comme marque des deux sujets, est marqué par un *alif* et un [n], le *alif* n'étant pas alors consonne porteuse de cas car tu ne désires pas mettre au duel *yaf'alu* comme forme pour y ajouter un deuxième *yaf'alu*, mais tu y as

ajouté cette marque pour indiquer deux sujets. Elle ne porte pas de *tanwīn* et n'a pas de voyelle lexicale finale, puisqu'elle peut faire l'objet d'apocope et d'absence de voyelle, ce qui ferait de la première la porteuse de cas et de la seconde l'équivalent du *tanwīn*. Mais de même que sa situation au singulier est différente de celle du nom et qu'au duel elle n'en est pas l'équivalent, ils ont marqué sa flexion au nominatif par le maintien du [n] pour qu'elle ait au duel une marque de nominatif comme au singulier quand elle est privée de consonne porteuse de cas.

Et ils ont affecté la voyelle [i] au [n] comme dans le nom et n'en ont pas fait la consonne porteuse de cas sachant qu'elle est toujours suivie de voyelle et ne se maintient pas lors de l'apocope. Ils ne pouvaient guère effacer le *alif* car il est la marque du pronom et du duel dans le parler de ceux qui disent *'akalū-nī l-barāġītu* (elles m'ont mangé, les puces) et a le même statut que le [t] de *qultu* (j'ai dit) et *qālat* (elle a dit). Ils ont donc conservé [la dernière consonne] au nominatif et l'ont effacée dans l'apocopé comme ils l'ont fait de la voyelle au singulier. Quant à l'accusatif, il est marqué comme l'apocopé par l'effacement, de même que l'accusatif et le génitif ont même marque dans les noms parce que l'apocopé dans les verbes est l'équivalent du génitif dans les noms et que les noms n'ont aucune part à l'apocopé, de même que les verbes n'ont aucune part au génitif. C'est ainsi que tu dis *humā yaf'alāni* (ils font <duel, nom.>), *lam yaf'alā* (ils n'ont pas fait <duel, apocopé>), et *lan yaf'alā* (ils ne feront pas <duel, acc.>).

De même, si les verbes prennent une marque de pluriel ils prennent deux augments, sauf que le premier est un *wāw* précédé de [u] pour que le pluriel ne soit pas comme le duel, et que son [n] porte la voyelle [ā] de la même manière que dans les noms, comme tu as procédé pour le duel car [ces marques] apparaissent aussi bien dans le duel et le pluriel ici tout comme c'était le cas dans les noms. Tu dis *hum yaf'alūna* (ils font), *lam yaf'alū* (ils n'ont pas fait) et *lan yaf'alū* (ils ne feront pas).

Il en va de même si tu ajoutes la marque du féminin à la deuxième personne, sauf que le premier [augment] est un *yā'* et que tu donnes la voyelle [a] au [n] car l'augment qui le précède a même statut que celui qu'il y a dans le pluriel et qui est présent dans les noms pour le génitif et l'accusatif. C'est ainsi que tu dis *'anti taf'alīna* (tu <fém.> fais), *lam taf'alī* (tu n'as pas fait) et *lan taf'alī* (tu ne feras point).

Si tu veux marquer le féminin pluriel dans le verbe ressemblant, tu ajoutes comme marque un [n] qui fonctionne comme marque pronominale et de nombre chez ceux qui disent *'akalū-nī l-barāgītu* (les puces, elles m'ont mangé), et tu privas de voyelle ce qui, au singulier était la consonne porteuse de cas, comme tu le fais dans *fa'ala* quand tu dis *fa'altu* ou *fa'alnā*. La voyelle est supprimée ici et [le verbe] est construit avec cette marque tout comme il a été fait pour *fa'ala*, car l'un et l'autre sont des verbes et l'un et l'autre ont une voyelle finale, et ce processus n'y est donc pas plus étrange – puisque cette forme et *fa'ala* sont une même chose – que [pour] *yaf'alu*, où la flexion casuelle leur a été possible dans la mesure où [cette forme verbale] ressemble aux noms sans en être un. Tu dis donc *hunna yaf'alna* (elles font), *lan yaf'alna* (elles ne feront point) et *lam yaf'alna* (elles n'ont pas fait). Elle porte la voyelle [a] car c'est un [n] de pluriel et elle n'est jamais effacée car elle est une marque pronominale et de pluriel chez ceux qui disent *'akalū-nī l-barāgītu* (les puces, elles m'ont mangé). Ce [n] de *yaf'alna* a le même statut que dans *fa'alna* et l'on a traité la dernière consonne de *yaf'alu* comme la dernière consonne de *fa'ala* pour la raison que je t'ai indiquée et parce qu'en outre elle peut se terminer par la voyelle [a] quand tu dis *hal taf'alanna* (feras-tu vraiment ?). Ils ont donc imposé à la dernière consonne de *fa'ala* l'absence de voyelle, l'ont construit avec cette marque en supprimant la voyelle quand ils ont rajouté l'augment car au singulier, cette forme n'est pas une consonne de cas pour les raisons que je t'ai indiquées.

Sache que certains mots sont plus pesants que d'autres : ainsi les verbes sont plus pesants que les noms car les noms sont les premiers et ont un statut plus fort. De là le fait que [les verbes] ne peuvent prendre le *tanwīn* mais peuvent avoir la flexion zéro (apocope) et l'absence de flexion. En outre ils proviennent des noms : ne vois-tu pas que le verbe a besoin du nom, faute de quoi il ne peut constituer un énoncé, alors que le nom peut se passer du verbe : tu dis *allāhu 'ilāhu-nā* (Allah [est] notre dieu) et *'abdu llāhi 'aḥū-nā* (Abd Allah [est] notre frère).

Et sache que ce qui, parmi les noms, ressemble au verbe ressemblant par la prononciation et lui correspond en construction est traité phonétiquement comme ce que [les Arabes] considèrent comme lourd et se trouve privé de ce qui est attribué à ce qu'ils considèrent comme léger. Ainsi de *'abyaḍ* (blanc), *'aswad* (noir), *'aḥmar* (rouge), *'aṣfar* (jaune) : ces [mots] ont même construction que *'aḍhabu* (je pars) ou *'a'lamu* (je sais), en sorte qu'en position génitive ils ont une voyelle [-a]. Ils les ont traités comme lourds en raison de leur proximité phonétique et de construction [avec le verbe].

Quant à la ressemblance [du nom avec le verbe ressemblant] dans la qualification, si tu disais *'atānī l-yawma qawiyyun* (un fort est venu à moi aujourd'hui), ou *'alā bāridan* (ah s'il y avait de la fraîche), ou *marartu bi-ḡamīlin* (je suis passé près d'un beau), ce serait faible et ce ne serait pas aussi bon que *'atānī raḡulun qawiyyun* (un homme fort est venu à moi), *'alā mā'an bāridan* (ah s'il y avait de l'eau fraîche) et *marartu bi-raḡulin ḡamīlin* (je suis passé près d'un bel homme). Ne vois-tu pas que ces choses-là sont inélégantes, tout comme le verbe ressemblant ne peut être employé qu'accompagné du nom car le nom a précedence sur le qualificatif comme il a précedence sur le verbe. Et cependant tu peux constater que le qualificatif s'emploie dans le sens de *yaf'alu* dans *hādā raḡulun ḡāribun zaydan* (voici un homme frappant Zayd <acc.>) assignant l'accusatif comme le fait le verbe, comme tu le verras si Dieu veut.

Si c'est un nom il est, pour eux, plus léger comme dans *'afkal* (tremblement) et *'aklub* (chiens) qui ont une définition complète à l'indéfini.

Quant à la ressemblance de *'af'al* qui peut être un qualificatif du nom, il qualifie quand c'est un nom et quand c'est un verbe. Par contre *yaškur* ne peut être qualifié quand c'est un nom mais seulement quand c'est un verbe.

Sache que l'indéfini est plus léger pour eux que le défini et qu'il a plus d'assise car l'indéfini est premier puis s'y ajoute ce qui le rend défini. De là vient que la plupart des mots ont une déclinaison complète à l'indéfini.

Sache aussi que le singulier a plus d'assise que le pluriel car le singulier est premier. De là vient qu'ils n'ont pas donné une déclinaison complète aux noms pluriels qui ont un schème qui n'existe pas pour le singulier comme *masājid* (mosquées) et *mafātīḥ* (clés).

Sache encore que le masculin est plus léger pour eux que le féminin car le masculin est premier et a plus d'assise. En effet le féminin est issu du masculin. Ne vois-tu pas que *šay'* (chose) s'applique à tout ce à propos de quoi l'on parle avant que l'on sache si c'est un mâle ou une femelle, et que *šay'* est masculin. Le *tanwīn* est pour eux la marque de ce qui a le plus d'assise et est le plus léger pour eux et son abandon est une marque de ce qu'ils jugent lourd. On montrera ce qui a la déclinaison complète et ce qui ne l'a pas si Dieu veut.

Tout ce qui n'a pas la déclinaison complète, si tu y introduis l'article défini [*al-*] ou s'il est annexé, prend le génitif car il s'agit de noms dans lesquels a été introduit ce qui s'ajoute au nom à déclinaison complète. Le génitif y est introduit comme pour le nom à déclinaison complète, ce qui ne peut avoir lieu pour les verbes, où le *tanwīn* ne peut apparaître. Tout mot à déclinaison incomplète ressemble au verbe car on ne l'a ainsi traité que parce qu'il n'a pas l'assise des autres noms, de même que le verbe n'a pas l'assise du nom.

Sache que la finale [de mot], si elle est sans voyelle au nominatif, est effacée à l'apocopé pour que l'apocopé n'ait pas le même statut que le nominatif. Ils l'ont effacée comme ils l'ont fait pour la voyelle et le [n] du duel et du pluriel. C'est ainsi que tu dis *lam yarmi* (il n'a pas lancé), *lam yaǧzu* (il n'a pas envahi) et *lam yaḥša* (il n'a pas craint). [Tout] cela a au nominatif une finale sans voyelle. Tu dis *huwa yarmiy²* (il lance), *yaǧzuw* (il conquiert) et *yaḥša*" (il craint).

{1-23} Chapitre de l'apport et du support

C'est ce dont l'un des deux ne peut se passer et dont le locuteur ne peut se passer. Parmi cela [il y a] le nom inchoatif et ce qui est construit dessus, comme quand tu dis *'abdu llāhi 'aḥūka* (Abd Allah [est] ton frère) et *hādā 'aḥūka* (voici ton frère).

De même *yaḏhabu 'abdu llāhi* (il part, Abd Allah) car le verbe a besoin du nom comme le premier nom avait besoin de l'autre dans l'inchoation.

Parmi ce qui a même statut que l'inchoation [il y a] le fait que tu dises *kāna 'abdu llāhi munṭaliqan* (Abd Allah était partant) et *layta zaydan munṭaliqan* (puisse Zayd être partant) car ceci a besoin de ce qui le suit comme l'inchoatif a besoin de ce qui le suit. Sache que le premier état du nom est l'inchoation et que le [terme] régissant l'accusatif, le nominatif (hormis l'inchoation) et le génitif porte sur l'inchoatif. Ne vois-tu pas que ce qui était inchoatif peut voir ces choses porter sur lui de sorte qu'il ne soit plus inchoatif et que tu ne parviennes plus à l'inchoation tant qu'il y a ce que je t'ai cité, sauf à les laisser de côté. C'est ainsi que quand tu dis *'abdu llāhi munṭaliqan* (Abd Allah <nom.> est partant <nom.>), si tu le souhaites, tu peux y introduire *ra'aytu* (j'ai vu) et dire *ra'aytu 'abda llāhi munṭaliqan* (j'ai vu Abd Allah <acc.> partant <acc.>), ou dire *kāna 'abdu llāhi munṭaliqan* (Abd Allah <nom.> était partant <acc.>), ou encore *marartu bi-'abdi llāhi munṭaliqan* (je suis passé près de Abd

Allah <gén.> partant <acc.>). Ainsi l'inchoatif est premier comme l'unité est le premier des nombres et comme l'indéfini précède le défini.

{1-24} Chapitre de la forme et du sens

Sache que dans leur langue [il y a] une différence entre la forme de deux mots en raison d'une différence entre leurs deux sens, une différence entre les deux formes alors que leur sens est un, ou une unité de forme avec une différence de sens. Tu verras tout cela si Dieu veut.

La différence de deux formes parce que les deux sens diffèrent est comme *ǧalasa* (il s'est assis) et *dahaba* (il est parti) ; la différence entre deux formes alors que le sens est un est comme *dahaba* (il est parti) et *inṭalaqa* (il est parti) ; quant à l'identité des deux formes alors que le sens est différent [c'est comme] quand tu dis *waǧadtu 'alay-hi* (j'ai éprouvé du ressentiment contre lui) [formé] à partir de *mawǧida* (ressentiment) et *waǧadtu* (j'ai trouvé) si tu vises le fait de trouver une chose perdue. Les exemples de ce genre sont nombreux.

{1-24} Chapitre des accidents de la forme

Sache que [les locuteurs de l'arabe] peuvent supprimer des mots même si la forme originelle est différente de cela. Ils suppriment, compensent et remplacent par une chose une autre qui devrait être utilisée dans la forme originelle en sorte que cette chose se trouve élidée. Tu verras cela si Dieu veut.

Parmi les choses qui sont élidées alors qu'il en est autrement dans la forme originelle [il y a] *lam yaku* (il n'était pas) et *lā 'adri* (je ne sais) et autres choses de ce genre. Quant au remplacement par une chose d'une autre chose, ils disent *yada'u* (il laisse) mais ne disent pas *wada'a* (il a laissé) qu'ils ont remplacé par *taraka* (il a abandonné). Les exemples de ce genre sont nombreux.

Quant à la compensation, ils disent *zanādiqatun* ou *zanādīqu* (des impies), *farāzinatun* ou *farāziynu* (des reines du jeu d'échec). Ils ont effacé

l'allongement et l'ont compensé par le [t]. Ils disent [aussi] 'astā'a/yustī'u (il a pu/il peut) alors que c'est 'atā'a/yuṭī'u, ils ont rajouté le [s] en compensation de la disparition de la voyelle de la seconde radicale de 'af'ala. Ils disent [de même] *allāhumma* (Ô Dieu) [où] ils ont supprimé [la particule vocative] *yā* (Ô) et ont rajouté le [m] pour compenser.

{1-25} Chapitre de la droiture de l'énoncé et de sa difformité

[Parmi les énoncés] il en est des droits et réguliers, des difformes, des droits et faux, des droits et irréguliers et des difformes et faux.

Quant aux droits et bons [c'est comme] quand tu dis *'ataytuka 'amsi* (je suis venu à toi hier) et *sa'ātīka ḡadan* (je viendrai à toi demain).

Quant au difforme c'est que tu contredises le début de ton énoncé par sa fin et que tu dises *'ataytuka ḡadan* (je suis venu à toi demain) ou *sa'ātīka 'amsi* (je viendrai à toi hier).

Quant au droit faux c'est que tu dises *ḡamaltu l-ḡabala* (j'ai porté la montagne) ou *šaribtu mā'a l-baḡri* (j'ai bu l'eau de la mer) et choses de ce genre.

Quant au droit irrégulier c'est que tu mettes un mot ailleurs qu'à sa place comme de dire *qad zaydan ra'aytu* (j'ai bien Zayd vu) ou *kay zaydan ya'tiyaka* (pour Zayd qu'il vienne à toi) et choses semblables.

Quant au difforme faux c'est [comme] de dire *sawfa 'ašrabu mā'a l-baḡri 'amsi* (je boirai l'eau de la mer hier).

Notes

- 1 Note générale sur la transcription des exemples arabes : le système de transcription est celui qui est généralement en usage chez les arabisants. On a négligé de noter les phénomènes d'assimilation phonétique, non-pertinents dans un texte de ce type : on note *al-ḍarb* et non *ad-ḍarb*. On a généralement séparé par un trait d'union les proclitiques et les enclitiques (qui s'agglutinent en arabe au mot principal) pour faciliter l'identification des composantes du mot : *'inna rabba-ka la-yaḥkumu bayna-hum*. Lorsque cela a semblé pertinent pour faire mieux percevoir la structure morphologique du mot, on a également séparé les suffixes par un trait d'union, comme ici : *zayd-a-n* pour montrer que la marque flexionnelle /-a/ suit la base nominale et précède le *tanwīn*.
- 2 Dans les trois exemples qui suivent, et pour rendre le texte de Sībawayhi compréhensible, nous notons les trois voyelles longues de *yarmī*, *yaḡzū* et *yaḥṣā* comme le fait l'écriture arabe, c'est-à-dire comme une voyelle brève suivie de la consonne homorganique d'allongement : *ī = iy*, *ū = uw* et *ā = a*" (ce dernier symbole notant, selon une convention proposée par Georges Bohas, la lettre 'alif considérée par les grammairiens arabes comme la consonne d'allongement de la voyelle [a]).